

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Île-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité de Paris

Décision n° 44841 du 10 décembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie d'Île-de-France

NOR : INTJ2032391S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Île-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 43318 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032315S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} janvier 2021 :

Bertaux	Éric	NIGEND : 164 817
Freslon	Arnaud	NIGEND : 186 140

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2021 :

Ametis	Willy	NIGEND : 179 221
Martinvalet	Danielle	NIGEND : 187 280
Barzic	Julien	NIGEND : 234 446
Voltz	Bénédicte	NIGEND : 241 132

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2021 :

James	Morgan	NIGEND : 192 359
Moreira Batista De Barros	Florent	NIGEND : 215 121
Chaumet	Frédéric	NIGEND : 147 699
Betti	Ludovic	NIGEND : 349 905
Derghal	Amza	NIGEND : 326 649
Lampla	Linda	NIGEND : 220 333
Bertarres	Fabien	NIGEND : 309 875

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2021 :

Furmanek	Cyriane	NIGEND : 367 681
Gonzales	Arnaud	NIGEND : 319 084
Forster	Damien	NIGEND : 335 410
Daures	Cédric	NIGEND : 203 287
Burre-Cassou	Benjamin	NIGEND : 323 274
Hachim	Malikah	NIGEND : 339 279
Techer	Joël	NIGEND : 196 847

Perrault	Christophe	NIGEND : 247 316
Cardon	Virginie	NIGEND : 203 376
Moyon	Adrien	NIGEND : 252 315
Fontaine	Sylvain	NIGEND : 351 557

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 décembre 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité de Paris,
É.-P. Molowa*